

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

7 avril 2022

Convocation du 1 avril 2022

Membres présents :

Mme Isabelle ROBINEAU (Maire), Mme Véronique BOISSON (Adjointe), M. DAMIANI Tony (Adjoint) M. AURIOT Thierry, M. BRUGON Bernard, M. JARZAB Johnny, M. NOEL Vincent, Mme RAVAT Evelyne, M. SAEZ Gildas

Membres présents :

Mme Isabelle ROBINEAU (Maire), Mme Véronique BOISSON (Adjointe), M. DAMIANI Tony (Adjoint) M. AURIOT Thierry, M. BRUGON Bernard, M. JARZAB Johnny, Mme LE COUPANNEC Camille M. NOEL Vincent, Mme RAVAT Evelyne, M. SAEZ Gildas, Mme SALIN Myriam,

Membres absents:

M. BRUGON Bernard,

Madame RAVAT Evelyne est désignée secrétaire de séance.

Début de la séance à 18h30

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ANCIEN CONSEIL

DÉLIBÉRATION APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, lu par le doyen, Le Conseil Municipal, **Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur municipal visé et certifié par l'ordonnateur est **conforme** et n'appelle ni observation ni réserve de sa part en concordance avec le compte administratif 2021

Le conseil municipal émet une réserve sur les dépenses de viabilisation et aménagement du hangar municipal affectées sur demandes de la trésorerie.

En fonctionnement alors que cela était prévu en investissement et que le chantier correspond bien à une dépense investissement.

Le Conseil Municipal accepte le compte administratif et le compte de gestion en cohérence

- En dépenses de fonctionnement à la somme de 165 440,51€
- En recettes de fonctionnement à la somme de 107 445,37€
- En dépenses d'investissement à la somme de 42 773,61€
- En recettes d'investissement à la somme de 0€

Le Conseil municipal met une réserve sur les comptes car des factures sont passée en fonctionnement au-lieu d'être en investissement.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'adoption du compte administratif à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION AFFECTATION DE RÉSULTAT 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement	-57 995.14€
Résultat antérieur reportés	126 910,97€
RÉSULTAT A AFFECTER	68 915.83€

INVESTISSEMENT

Résultat d'exécution cumulé -3 146.59€
Solde des restes à réaliser 0€

Besoin de financement 3 146.59€

DECIDE d'affecter les sommes :

AFFECTATION 68 915.83€
R1068 3 146.59€
R002 65 769.24€

DÉLIBÉRATION APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

- en fonctionnement à la somme de 178 171.24 €
- en investissement à la somme de 82 600€

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'adoption du budget primitif à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION VOTE DES TAXES 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taxes locales.

- VOTE le taux des taxes locales 2022 :
- 32.81 % (taxe foncière -bâti-)
- 67.41 % (taxe foncière -non bâti).

DÉLIBÉRATION TARIF CIMETIERE

La délibération a déjà été voté.

DÉLIBÉRATION TARIFS SALLE MARYSE ET ALAIN JAQUEMARD

Le Conseil Municipal, après délibéré,
DECIDE que les tarifs 2022 restent les suivants :

LOCATION	COMMUNE	HORS COMMUNE	CAUTION
WEEK-END	155 €	235 €	300 €
JOURNEE	105 €	155 €	300 €
ANNUELLE POUR MOUV SOLIDAIRE	150 €		

LOCATION KIT VAISSELLE

PERSONNES	TARIFS
30	20 €
50	30 €
80	50 €

Toute casse sera facturée de la manière suivante :

- Assiettes, verres, flutes, saladiers : 3€
- Tasses, couverts : 1€

DÉLIBÉRATION DEVIS GRILLES POUR L'ÉGLISE

- Madame le Maire, propose de faire poser les grilles pour protéger les vitres de l'église.
- Le devis de BRÉCIÉ LANOTTE est retenu
- Fourniture + poses de grille pour les fenêtres de l'église 1 008.00€ HT
- 1 209.60€ TTC
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
- ACCEPTE le devis de BRÉCIÉ LANOTTE.

DÉLIBÉRATION DEVIS PLANTATION ARBRES

Sur la proposition de monsieur JARZAB Johnny, conseiller municipal, de planter des arbres fruitiers autour de l'étang.

Le devis de MONSIEUR DAGONEAU FRANCK

- arbres entre 4 et 5 ans 1 302€ HT
- 1 562.40€ TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
ACCEPTE le devis de MONSIEUR DAGONEAU FRANCK

NUMÉROTATION

Numérotation Monsieur GARCINI : 43 bis route d'Aillant.

TOUR DE TABLE

Tableau des électeurs remplacer Monsieur SAEZ Gildas par Madame SAEZ Virginie.
Urgent : Faire une étude pour faire stériliser les chats, voir avec la fourrière ou la SPA.

Monsieur SAEZ :

« Faire une étude pour changer le mode de chauffage de la mairie. »

Encombrants à côté de la poubelle rue Creuse.

Réponse de Madame ROBINEAU : « Actuellement l'employé n'est pas disponible »

Madame BOISSON :

L'augmentation du prix du fioul, il va falloir augmenter les charges de Madame CHOPINEAU.

Nouveauté pour la cuisine centrale, le projet est bien parti pour 2023.

Madame LE COUPANNEC :

« Pourquoi ne pas faire la cantine à 1€ sur 3 ans ? »

Réponse : l'aide de l'Etat pour compenser le manque à gagner des communes ne dure que 3 ans. Il sera difficile de réaugmenter au tarif actuel de façon brutale.

Fin de séance à 19h45